



# CE CIRCULATION

Faire circuler l'information,

notre Volonté!

## Compte rendu CE du Jeudi 20 Octobre 2016

Elise tape dans le mille, les idiots utiles tirent la gueule

Les syndicats ont un droit d'expression en début de réunion des instances représentatives du personnel. C'est la déclaration liminaire. Dans leur déclaration liminaire, les syndicats de lutte portent la revendication des travailleurs, au service des travailleurs, comme de meilleures conditions de travail, une augmentation des effectifs, de meilleurs salaires, la fin de la rémunération individualisée qui n'est qu'un mirage et une source de discriminations. D'autres syndicats ont décidé de mettre leur énergie et la force de leur nombre au service des patrons du rail et de leur consensus mou. L'important pour eux reste de bien présenter devant les maîtres et de ne surtout pas mordre la main, puisqu'ils pensent que les patrons les nourrissent. Ainsi, dans sa déclaration liminaire, la CFDT a décidé de tirer à boulets rouges contre le documentaire télévisé Envoyé Spécial, présenté par Élise Lucet, qui traitait du naufrage du système ferroviaire. D'après la CFDT donc, ce documentaire a été réalisé à charge contre le Groupe Public Ferroviaire et relevait de la "démagogie" et du "populisme".

Pour la direction, le sujet sur la SNCF s'inscrit dans une "recherche de sensationnalisme" de la part de la rédaction de France Télévision, et n'était là que pour "chauffer la salle pour un sujet politique tout aussi explosif". La direction métier circulation a la politesse de reconnaître qu'il s'agit bien d'un sujet politique explosif. En revanche, tout comme ses syndicats serviles, elle manifeste son mécontentement quand sa politique est critiquée et pointée du doigt dans des affaires qui coûtent la vie aux usagers du service public.

C'est une bien triste ironie qui a accompagné le propos d'Élise Lucet et des syndicats en lutte lors de la réunion du CE Circulation du 20 octobre 2016. En effet, c'est à cette date que la SNCF a été condamnée dans une affaire d'accident de passage à niveau mettant en cause un train mauvais shunteur. La victime avait été accusée de tentative de suicide puis d'avoir tenté de passer en chicane. Le tribunal de Brest a définitivement exclu ces accusations calomnieuses contre cette femme de 42 ans décédée en novembre 2006. La pathétique ligne de défense des avocats de la SNCF qui rejetaient toute responsabilité est donc tombée et la politique de restriction budgétaire et de gestion par le risque calculé s'en trouve donc encore une fois remise en cause, ordonnance d'un tribunal à l'appui. Ça, c'est un sujet explosif, en effet. C'est le sujet des décisions de nos patrons et de leur habitude de ne rien assumer. SUD-Rail revendique un chemin de fer intégré, au service des usagers, débarrassé des patrons l'UTP. SUD-Rail le revendique dans le contexte d'une vision de classe assumée et dans une liberté de forme garantie par la nature de sa communication par tracts syndicaux.



**Miribel Pierre-Yves / Descat Cédric / Soulet Renaud**

**Segatto Manuel / Pinot Vincent**

**Contact : cecirculationsudrail@gmail.com**

## SAUVER LES LIGNES UIC 7 A 9 !!

Faute de moyens suffisants et face à une inflation incontrôlée des coûts de maintenance du réseau, le sort de plusieurs milliers de kilomètres de lignes est aujourd'hui mis sur la planche. Effectivement sur le thème bien connu du "pas de trafic, pas de potentiel, pas d'avenir", la SNCF par cette position, abandonne définitivement la belle politique de transport urbain pour toutes et tous.

En effet l'avenir du réseau est aujourd'hui pensé au travers d'un prisme déformant des catégories UIC (Union Internationale des Chemins de fer) classant les lignes en fonction du tonnage supporté. Avec l'effondrement du fret depuis 40 ans voulu délibérément par l'Etat et la Direction SNCF ainsi que l'allègement des circulations voyageurs à la faveur du développement des automoteurs, la tendance est plutôt à une augmentation des lignes "mal classées". Pour les lignes UIC 7 à 9, qui représentent à elles seules 40% du réseau français, le scénario de référence est connu : on ferme... ou plutôt on laisse mourir. Seule planche de salut, un financement du renouvellement et de la maintenance par les Régions. A l'inverse, les moyens alloués par l'Etat sont dédiés - pour l'instant - aux lignes UIC 1 à 6 (Axe grandes lignes).

Pour illustrer nos propos, certaines « fuites » de documents de travail remis à la Région Rhône-Alpes-Auvergne, dans la presse locale, font état de facture s'élevant à 50 Millions d'euros pour la pseudo-rénovation de la ligne des Alpes alors que la réalité est tout autre ; celle-ci coûterait seulement 5 à 6 Millions €, c'est la MODERNISATION (télécommande des postes de la ligne depuis Grenoble) pour laquelle la facture serait aussi démesurée !

Quoi de plus facile pour notre Direction, que de gonfler la note pour se débarrasser des petites lignes non rentables à ses yeux comme jadis le FRET l'a fait pour renvoyer le transport de marchandise sur la route.



SUD-Rail défend un service public équitable pour tous les usagers et revendique des investissements de renouvellements sur toutes les lignes, qu'elles soient classées de l'UIC 1 à UIC 9, car là aussi, ce sera une facture payée par les cheminots avec des centaines de postes de travail supprimés.

La Fédération des syndicats SUD-Rail se battra toujours pour que la dette colossale du transport ferroviaire soit reprise par l'ETAT comme une dette publique et que celui-ci reconnaisse, enfin, sa politique désastreuse de transport publique depuis ces dernières décennies !

**Pierre-Yves MIRIBEL / Cédric DESCAT / Manuel SEGATTO**  
**Renaud SOULET / Vincent PINOT**  
**Contact : [cecirculationsudrail@gmail.com](mailto:cecirculationsudrail@gmail.com)**

## Bilan social scandaleux.....

A la lecture de ce bilan social « grossier » rien ne peut contredire notre opinion sur l'état de l'entreprise et plus particulièrement de celle-ci sur le nouveau gigantesque périmètre du dernier né CE SNCF Réseau. EH oui, la Direction s'est permis de nous donner un bilan sociale qui couvre pas moins de 4 Comités d'Etablissement !!

Scandale, qui grâce à l'impulsion de vos représentant à permis de voter un délit d'entrave unanime et une possible action en justice. Sans ça, l'année 2015 est à l'image des années antérieures ; l'emploi est en berne compte-tenu des besoins criant en effectifs dans les équipes et compte-tenu du flot de départs à la retraite des prochaines années, les différences entre hommes et femmes perdurent, les conditions de travail, de rémunération se détériorent sous l'effet des restructurations et des contre-réformes. L'évolution du système ferroviaire, depuis près de vingt ans, impose à travers ses différents plans une stratégie qui ne laisse de place à aucune amélioration dans les domaines sociaux. Les récentes négociations de la CCN et de l'accord d'entreprise ont d'ailleurs clairement montré la volonté de la direction et du patronat d'instaurer le dumping social au détriment des conditions de travail, de sécurité et de rémunération des cheminots.

Ce même accord qui par le biais des différents régimes de travail va permettre à la direction de jouer encore un peu plus avec les effectifs et ainsi cacher le manque évident d'embauche dans notre métier qui devient malheureusement de moins en moins accessible et surtout depuis quelques temps de moins en moins attractif.

Les premier Etablissement à sortir du bois, l'EIC Alsace, avec les postes d'AC de deux gares (Molsheim et Rothau) qui devraient passer à 8h23 ce qui permettrait de supprimer deux postes de coupeurs. Le DET de l'EIC Auvergne-Nivernais s'attaque quant à lui à 2 postes : Cercy la Tour et Le Lioran ; pour le premier une remise en question du 3X8 et pour le second la suppression du coupeur. Ces premières mise en application du grand accord d'entreprise décrit par certaine Os comme le « RH0077+ » sont accompagnées par de nombreuses réflexions dans d'autre EIC. La MACHINE est en marche...



Mais pour les représentants SUD-Rail rien d'étonnant, les masques tombent enfin .... ET nous mettrons tout en œuvre pour sauvegarder le maximum d'emploi sur notre périmètre !

**Pierre-Yves MIRIBEL / Cédric DESCAT / Manuel SEGATTO**  
**Renaud SOULET / Vincent PINOT**  
**Contact : cecirculationsudrail@gmail.com**

**Votre Délégation SUD-Rail**

**Pierre-Yves MIRIBEL - Titulaire Maîtrise  
 (EIC Alpes)**

**Manuel SEGATTO - Suppléant Maîtrise  
 (EIC NPCP)**

**Cédric DESCAT - Titulaire Exécution  
 (EIC APC)**

**Renaud SOULET - Suppléant Exécution  
 (EIC Midi-Pyrénées)**

**Vincent PINOT - Représentant syndical  
 (EIC NPCP)**



**Se syndiquer : pourquoi ?**

**Se syndiquer : c'est défendre sa liberté, c'est se donner les moyens d'agir.**

**Les collègues de ton établissement qui constituent la section syndicale SUD Rail se sont rassemblés et organisés pour s'informer, et t'informer afin de confronter les différents points de vue et proposer l'action collective face à la direction.**

**L'essentiel est : de permettre à chaque individu de ne pas se trouver isolé en cas de pépin, d'être renseigné sur la situation, sur ses droits, de réfléchir, débattre et agir avec d'autres, en fait de ne pas subir la politique de l'entreprise et du gouvernement.**

**Etre syndiqué et solidaire, ce n'est pas être embrigadé et être obligé d'obéir à toute injonction du syndicat, c'est le moyen d'être pleinement citoyen.**



Fédération des travailleurs du rail,  
 Solidaires, Unitaires et Démocratiques

17 boulevard de la libération  
 93200 SAINT DENIS

Tél : 01 42 43 35 75 Fax : 01 42 43 36 67



Je souhaite participer au développement et au renouveau du syndicalisme. Je désire me syndiquer.

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

N° CP : \_\_\_\_\_ UO,UA : \_\_\_\_\_

Etablissement : \_\_\_\_\_

Adresse SNCF : \_\_\_\_\_

Adresse Personnelle : \_\_\_\_\_

Adresse e-mail : \_\_\_\_\_

N° tél / Domicile : \_\_\_\_\_ SNCF : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

Qualification : \_\_\_\_\_ Position : \_\_\_\_\_

Date et Signature : \_\_\_\_\_

**BULLETIN  
 D'ADHESION  
 A retourner  
 au syndicat SUD-Rail**